

Les associations au Bas-Canada : de nouveaux marchés aux idées (1840-1867)

par Yvan LAMONDE*

Le phénomène connu au Bas-Canada sous l'appellation « associations littéraires » du type des Instituts Canadiens constitue une adaptation d'un phénomène géographiquement plus étendu. Ces associations dites littéraires empruntaient divers éléments au mouvement écossais et anglais des Mechanics' Institutes devenu les Lyceums américains et au mouvement des cabinets de lecture d'Europe occidentale¹. Divers types d'associations avaient certes existé au Bas-Canada avant 1840 : sociétés de commerce, sociétés de bienfaisance pour les immigrants et les ouvriers, sociétés savantes anglophones (Québec Literary and Historical Society, Montréal Natural History Society...). Mais jamais avant 1840 cette idée d'association n'avait été promue avec tant d'insistance.

La richesse du phénomène d'association² tient à la diversité des applications que l'on a faites de l'idée d'association, et ce dans une longue durée. Le propos de la présente étude consiste à analyser la promotion de l'idée d'association et son adoption au plan culturel durant les années 1840-1867³. On verra comment une génération nouvelle, celle de 1840, adopta et adapta l'idée d'association pour sortir d'isolements devenus ir-récusables. À ce discours des contemporains sur l'idée d'association s'ajouteront quelques conclusions sur l'intérêt, pour l'histoire sociale, d'une analyse des promoteurs de cette idée et aussi des formes culturelles particulières ainsi promues.

* Centre d'Études canadiennes-françaises, Université McGill.

¹ Voir dans *Recherches sociographiques* (printemps 1975) : Pierre LEDUC, « Note sur les origines et la première phase de développement du mouvement des Mechanics' Institutions en Grande-Bretagne » ; Marcel LAJEUNESSE, « Les cabinets de lecture à Paris et à Montréal au XIX^e siècle » ; Yvan LAMONDE, « Inventaire des études et des sources pour l'étude des associations « littéraires » québécoises francophones au 19^e siècle (1840-1900) ».

² A propos d'aspects plus théoriques sur le sujet, voir C.E. SMITH et A. FREEDMAN, *Voluntary Associations. Perspectives on the literature*, Cambridge, Mass. 1972 ; Raymond N. MORRIS, « British and American Research on Voluntary Association : A Comparison », *Sociological Inquiry*, 35 (Spring 1965), 186-200 ; Leslie SKLAIR, « The Development of the Sociology of Voluntary Association in the United States », *Archives internationales de sociologie de la coopération et du développement* 24 (juillet-déc. 1968), 29-53 ; Bartolomeo PALISI, « A Critical Analysis of the Voluntary Association Concept », *Sociology and Social Research*, 52, (1968), 392-405 ; Albert MEISTER, *Vers une sociologie des associations*, Paris, 1972.

³ Une partie des recherches a été faite grâce à l'aide financière de l'Université McGill (été 1973, octroi #943-04-19). Les recherches et les critiques de Céline Beaudet et Jean Véronneau furent d'un apport décisif. Je les remercie vivement de leur sens de l'association, de la collaboration. En plus de sources diverses, les journaux suivants furent dépouillés systématiquement : *La Minerve* (1842-1855), *l'Aurore des Canadas* (1843-1849), *l'Avenir* (1847-1857), *Le Pays* (1852-1871).

L'accroissement naturel spectaculaire de la population canadienne-française de 1841 à 1871 laisse soupçonner, même pour la décennie antérieure à 1840, une nouvelle distribution de la population dans les échelles d'âge, et particulièrement dans l'échelle des 20 à 30 ans⁴. Les journaux de l'époque, en plein développement, donnent voix, dans les « correspondances », aux jeunes gens qui martèlent sans cesse deux mots et une idée : « jeunesse » et « génération ». Ceux qui écrivent, à tout le moins, constatent leur isolement dans le temps : « il y a autant de distance entre nous et la génération qui nous a précédés qu'il y en avait entre nos ayeux et les hommes de deux ou trois siècles antérieurs⁵ ». Les formules ne leur manquent pas pour distinguer entre les « hommes d'hier » et les « hommes d'aujourd'hui⁶ ». Leur génération se définit par la différence ; « laissée à elle-même, à ses propres forces, à ses propres efforts⁷ », cette jeunesse se reconnaît, après l'échec démobilisateur de 1837-1838, « une grande responsabilité⁸ » et un sort « rien moins qu'assuré⁹ », même si elle se dit consciente « qu'il est de fait [...] que l'éducation littéraire est plus répandue parmi les jeunes gens de vingt-cinq ans et au-dessous que parmi la population qui a dépassé cet âge¹⁰ ». Ce « jeune Canada », « cette génération qui s'élève¹¹ » et observe l'attention portée au contraire, par les Canadiens anglophones à « l'avenir des jeunes générations¹² », aura été celle de l'isolement et du défi d'en sortir :

La génération qui a précédé les fondateurs de l'Institut Canadien dans la jeunesse canadienne n'offre rien de remarquable qu'un caractère de parfaite uniformité avec toutes les générations qui l'avaient précédée elle-même. Alors comme à présent, sans doute, elle se composait de jeunes gens diversement doués sous le rapport intellectuel, mais les uns et les autres se perdaient dans une foule, où tout était incohérent, sans agrégation de parties, sans corps, sans forme, où chacun sentait son isolement, où le voisin ne connaissait pas son voisin, où chacun était impuissant pour ses propres intérêts et nus pour ceux de la société¹³.

À la conscience d'un isolement dans le temps correspondait pour cette génération la conscience d'une situation nouvelle dans l'espace social : modification des rapports démographiques du point de vue ethnique après les vagues d'immigration postérieures à 1815, réaménagement

⁴ Fernand OUELLET *Histoire économique et sociale du Québec (1760-1850)*, Montréal, 1966, p. 467-472; Jean HAMELIN et Yves ROBY, *Histoire économique du Québec (1851-1896)*, Montréal, 1971, p. 53 et 61.

⁵ *La Minerve*, 30 mars, 1843. Tiré des *Mélanges religieux*.

⁶ J.H. [James HUSTON], « Notre Club » (Institut Canadien), *L'aurore des Canadas* (dorénavant *Aurore*), 3 octobre, 1845.

⁷ James HUSTON, « De la position et des besoins de la jeunesse canadienne-française », essai lu devant l'Institut Canadien de Montréal, dans *Le répertoire national*, Montréal, 1850, IV, p. 125.

⁸ A.Z., « Aux jeunes gens de la province », *La Minerve*, 20 février, 1843.

⁹ T.L.C., « Education », *La Minerve*, 12 novembre, 1846. Tiré du *Journal de Québec*.

¹⁰ A.Z., « Aux jeunes gens... », *La Minerve*, 20 février, 1843.

¹¹ « Institut canadien », *Aurore*, 4 novembre, 1845.

¹² J. HUSTON, « De la position... », *Le répertoire national*, *op. cit.*, p. 124.

¹³ Joseph DOUTRE, « Lecture publique à l'occasion du 6^e anniversaire de fondation de l'Institut Canadien », 17 déc., 1850, *L'Avenir*, 29 janvier, 1851.

conséquent dans la structure des occupations¹⁴ et pressions de plus en plus fortes sur le point d'inaugurer des vagues d'émigration vers les Cantons et les États-Unis. Comme si l'épuisement des sols avait rendu inévitable l'épuisement des modes traditionnels et primaires d'existence :

Il n'est plus possible de nos jours de se contenter de la simplicité antique; de cette vie modeste et paisible que coulaient nos pères, à l'abri de leur toit champêtre, entre leurs travaux et leurs jours de fêtes, entre l'oubli de la veille et l'insouciance du lendemain. Beaux jours que ceux-là, âge d'or véritable [...] où les entretiens roulaient sur les travaux des champs, sur les saintes vérités de la religion [...]; où l'ambition de chacun se bornait à posséder le vivre et le couvert [...]. Alors on ne connaissait pas ces besoins du luxe et de la richesse, les privations et la misère qui en sont les tristes fruits, les spéculations ruineuses, les procès, les soucis, les troubles, les fourberies [...]. Oui c'étaient de beaux jours que les jours d'autrefois; mais ils sont passés et passés sans retour¹⁵.

« Dans un temps où la chute des vieilles institutions avait brisé la plupart des liens qui rattachaient les unes aux autres les diverses classes de la société, et n'avait laissé, entre les individus, que les rapports affaiblis de la famille, ou les rapports importants sans doute, mais un peu abstraits de la politique¹⁶ », l'*individu* sorti de la structure familiale et de son village se retrouvait isolé dans « la routine d'un comptoir » ou, paradoxalement, dans des professions libérales « singulièrement encombrées » et inorganisées quand ce n'était pas dans les longues heures de travail de l'atelier¹⁷. Déracinés, les *individus* se retrouvaient « étrangers les uns aux autres », dans une société « désorganisée et par le temps et par le flot de l'émigration ». « Comment peut-il en être autrement dans les villes qui s'agrandissent chaque jour? » demandait un contemporain¹⁸ à même de constater l'emprise anglophone sur les occupations et la production.

Cette lente décomposition des liens familiaux, sociaux et ethniques traditionnels obligeait à trouver de nouveaux moyens de « cultiver ces rapports de société qui ont tant d'influence sur la nationalité, qui en resserrent tous les fibres et en font un corps solide et ferme »¹⁹ :

Chaque maison, chaque famille a ses intimes; mais aucune maison, aucune famille ne reçoit chez elle, ne réunit sous son toit assez de monde et surtout ce monde des divers états, des diverses professions, voire même des divers rangs qui puissent tous ensemble donner l'expression de notre esprit, de nos mœurs, de nos manières et de nos allures. Dans tous les pays, un étranger qui veut connaître la société, peut la rencontrer quelque part; il la verra dans les théâtres, il la verra dans les concerts, il la verra dans les sociétés savantes, il la verra dans les cercles, dans les réunions, chez les hommes à qui la fortune et leur position permettent de la recevoir [...]. Chez nous, il n'y a point de théâ-

¹⁴ Fernand OUELLET, « Structures des occupations et ethnicité dans les villes de Québec et de Montréal (1819-1844) », *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, 1972, p. 177-202.

¹⁵ *La Minerve*, 30 mars, 1843. Tiré des *Mélanges Religieux*.

¹⁶ « De l'association », *La Minerve*, 5 juin, 1843. Tiré de *L'Économiste*.

¹⁷ J. HUSTON, « De la position... », *Le répertoire national*, op. cit., p. 140-151.

¹⁸ L.-O. LETOURNEUX, « La société canadienne » (1845), *Le répertoire national*, op. cit. 1849, III, p. 294-297.

¹⁹ *Ibid.*

tre, il n'y a pas de concerts, il n'y a pas de sociétés savantes, il n'y a pas de cercles. Il ne la verra donc nulle part, si ce n'est à l'église²⁰.

Cette recomposition des liens sociaux et nationaux envisagée sous le signe de besoins secondaires ou de luxe nouveaux coïncidait chronologiquement au passage progressif d'une économie de subsistance à une économie de marché. À cette économie de marché devait correspondre une nouvelle culture de « société » de plus en plus agglomérée, une nouvelle culture de marché, de circulation de biens symboliques. L'autarcie économique faisait place à des formes nouvelles de dépendance :

... personne ne peut se dire à lui-même qu'il possède tout, qu'il n'a besoin de rien. Nous avons des intérêts particuliers qui nous attachent sensiblement à la société; c'est le commerce qui est ce lieu sacré, qui nous fait comprendre notre impuissance et la nécessité des relations qui est le premier mobile de toute société. Nous nous devons les uns aux autres des services réciproques, c'est ce qui donna naissance au commerce. Jamais donc il n'y eût de société sans commerce; car d'homme à homme il créa les familles, de famille à famille, il forma les sociétés, de société à société, il réunit les empires et d'empires à empires, il rapproche le monde entier²¹.

Mais dépendance économique ne signifiait pas pour autant solidarité, ne signifiait plus préférence. Le libre-échange établi par l'Angleterre, à l'occasion, par exemple, du « bill des céréales²² » plaçait le Bas-Canada au plan collectif dans la situation même de l'individu face au commerce, dans une position concurrentielle. L'individu, les « petits capitalistes » entraient dans de nouveaux rapports de force avec le capitalisme commercial²³. Face à l'impuissance des individus devant la spéculation et l'exploitation capitalistes, de nouveaux moyens s'imposaient : promotion de la « société en commandite », à la française, qui n'engageait le petit souscripteur, en cas de faillite, que pour le montant investi²⁴, organisation de « société mercantile d'économie » pour encourager « les commis-marchands canadiens à économiser leurs salaires, à placer favorablement leurs épargnes...²⁵ ». Mais l'impuissance devant la concurrence et l'exploitation capitalistes invitait plus radicalement à vouloir substituer à « la concurrence qui ruine les uns pour enrichir les autres », le « concours » qui enrichit tout le monde²⁶.

Isolée dans le temps, cette « génération » de 1840, confrontée à l'apprentissage de nouveaux modes de production et d'existence, vivait aussi depuis l'échec de 1837-1838 la démobilisation et l'insécurité politiques :

Ce n'est plus les temps d'autrefois, mon cher Duvernay, plus de joyeuses réunions, plus dépanchements d'amitié, d'idées et de sentiments. Un profond

²⁰ *Ibid.*

²¹ « Société pour la diffusion des connaissances utiles », discours de J.O. Bureau (de St-Rémi), *L'Avenir*, 30 octobre, 1850.

²² *Ibid.*, et G.B. « Principe d'association. Sociétés en commandite », *La Minerve*, 26 novembre, 1846.

²³ « De l'association », *La Minerve*, 5 juin, 1843. Tiré de *l'Économiste*.

²⁴ G.B. « Principe d'association. Sociétés en commandite », *La Minerve*, 26 novembre, 1846.

²⁵ J.-B.-E. DORION, secrétaire, « Prospectus de la Société mercantile d'Économie », *L'Avenir*, 20 novembre, 1847.

²⁶ « De l'association », *La Minerve*, 5 juin, 1843. Tiré de *l'Économiste*.

égoïsme, une morgue insolente, un isolement complet d'une classe à l'autre, voilà ce que semblent avoir produit les événements des trois dernières années²⁷.

Perçu avec méfiance, le régime d'*union* allait à tout le moins être suivi de l'établissement du gouvernement responsable, du principe « de la responsabilité du pouvoir vis-à-vis du peuple ». Mais, était-ce « un état prospère » stable ? :

Nous devons donc savoir distinguer, si la mise en pratique de ce principe est une faveur du souverain, que nous devons ménager, ou un droit que nous avons acquis et que nous devons défendre. S'il est inhérent aux principes d'une société politique bien constituée, [...] ; si le principe de la responsabilité du pouvoir est la seule barrière effective que l'on puisse opposer aux empiétements de ce pouvoir, sur les libertés publiques, nous nous devons à nous-mêmes et à ceux qui nous suivront [...] de maintenir intacte cette sauvegarde de notre existence politique²⁸.

La députation constituait certes une participation minimale au pouvoir ; mais dans l'administration, le « système d'exclusion » de francophones prévalait²⁹ et ravivait une conscience ethnique déjà éveillée par la situation stratégique des anglophones au plan de la production, des occupations ; ce « système » tenait, partiellement, à leur isolement traditionnel dans la vie *privée*, à leur absence de la vie *publique* :

Chez nous quelques hommes seulement se trouvaient propres aux emplois publics ; l'industrie individuelle, toute florissante qu'elle était, n'était animée d'aucun esprit public ; et nos industriels si riches, si bien entendus dans l'administration de leurs affaires privées ne portaient qu'une attention médiocre aux affaires publiques³⁰...

Cet « apprentissage d'homme public »³¹ devait passer par l'éducation civique si le peuple ne voulait pas connaître « le règne absolu des mandataires » :

... Quel homme peut raisonnablement avancer qu'il n'est pas nécessaire que le peuple connaisse sa constitution, lorsqu'il est appelé à faire ses propres lois et à surveiller la conduite de ses mandataires pour voir si en effet ils ont agi pour le bien commun du peuple. Un peuple ignorant de ses droits est toujours exposé à avoir de mauvaises lois et de mauvais gouvernements parce que ses mandataires n'ont en aucun cas à craindre les reproches du peuple, ou parce qu'il est plus facile d'en imposer à un peuple ignorant³².

Si l'on voulait « éviter les pièges de toutes sortes que l'on offre si souvent à l'ignorance³³ », il fallait créer une place publique « par la presse et la tribune, ces deux souveraines à pouvoir absolu, ces deux sauvegardes de tous les peuples » ; il convenait aussi de promouvoir les associations, « ces

²⁷ Archives nationales du Québec, *Papiers Duvernay*, #471, Amiot à Duvernay, 3 février 1841.

²⁸ A.Z. « Aux jeunes gens de la province », *La Minerve*, 20 février, 1843.

²⁹ J. HUSTON, « De la position... », *Le répertoire national*, op. cit., p. 134-139.

³⁰ Joseph DOUTRE, « Lecture publique... », *L'Avenir*, 29 janvier, 1851.

³¹ « De l'avantage de l'association », *l'Aurore*, 14 février, 1843.

³² « Société pour la diffusion des connaissances utiles », discours de J.O. Bureau (de St-Rémi), *L'Avenir*, 30 octobre, 1850.

³³ [« Education, association »], *L'Avenir*, 6 novembre, 1847.

écoles préparatoires où l'éducation politique se forme, où les jeunes hommes commencent à se ceindre et à se fortifier les reins pour se former à la lutte, en attendant qu'une autre arène vienne s'ouvrir devant eux pour les inviter à y défendre les intérêts de leur patrie contre les empiètements du pouvoir»³⁴

La conscience de ces isolements dans le temps, dans l'espace social, économique et politique confrontait la génération de 1840 à l'impérieux besoin d'une solution globale :

Les temps où l'ignorance était en quelque sorte permise, ou, du moins, il y avait peu d'inconvénients à ignorer, sont loin de nous; d'autant plus que nous vivons vite à présent, que les lumières, les sciences, l'industrie se propagent avec une rapidité et une universalité presque alors inconnues³⁵...

Cette génération avait vu le système d'éducation retourner à l'initiative privée, cléricale :

Et si nous laissons aux pères de famille le soin d'instruire leurs enfants, ce sera encore pis; surtout dans l'état de pénurie où nous sommes tombés depuis plusieurs années. L'expérience l'a prouvé clairement depuis l'expiration en 1836 du bill d'éducation. Nous avons vu toutes les écoles tomber successivement et c'est à peine s'il en est resté quelques-unes dans chaque comté³⁶.

Alertée à la crise de l'éducation de ces premières années du régime d'Union, cette génération était aussi témoin des efforts réussis de confessionnalisation de l'éducation par le clergé et par M^{gr} Bourget en particulier³⁷. Au besoin numérique d'institutions s'ajoutaient des besoins correctifs des programmes :

La porte des écoles et des collèges en s'ouvrant devant le jeune homme d'alors le poussait dans un monde où tout lui était étranger. Lui qui pendant huit à neuf ans n'avait parlé que le langage des poètes, des historiens et des philosophes, se trouvait tout à coup jeté dans une foule où personne ne soufflait mot de latin ou de grec, de littérature ou d'histoire. Tantôt, il entendrait raisonner à ses oreilles les mots: politique, revenus, taxes, commerce, élection, droit public, économie; tantôt on lui parlait sport, modes, bals, théâtres; mais qu'est-ce que tout cela, se demandait-il? je n'y comprendrai jamais rien. Pourtant, il étudiait comme Champollion ces nouveaux hiéroglyphes³⁸...

Il faut reconnaître «qu'il a existé par le passé un système de monopole pour le savoir et le talent, que l'intelligence et la science ont été inféodées au profit de quelques familles ou de rares individus privilégiés³⁹» et qu'à «aucune époque de notre histoire l'instruction ne fut plus populaire et plus indispensable. L'ignorance est un déshonneur et presque un crime aux yeux de la civilisation actuelle: les progrès de l'éducation chez quelques peuples, chez certaines classes de la société ont imposé aux autres, non

³⁴ « Institut canadien », *L'Aurore*, 4 novembre, 1845.

³⁵ *La Minerve*, 30 mars, 1843. Tiré des *Mélanges religieux*.

³⁶ T.L.C. « Education », *La Minerve*, 12 novembre, 1846. Tiré du *Journal de Québec*.

³⁷ Marcel LAJEUNESSE « L'évêque Bourget et l'instruction publique au Bas-Canada, 1840-1846 », dans Marcel LAJEUNESSE, *L'éducation au Québec, 19^e et 20^e siècles* (Montréal, 1971), p. 41-48.

³⁸ Joseph DOUTRE, « Lecture publique... », *L'Avenir*, 29 janvier, 1851.

³⁹ *Ibid.*

plus la convenance, mais le devoir, mais la nécessité de les suivre dans la voie des connaissances et de l'instruction. L'intérêt social des peuples, l'intérêt propre de chacun le commande⁴⁰.»

C'est donc une instruction davantage généralisée qui allait pouvoir répondre aux attentes individuelles, aux attentes collectives. L'association allait être ce mode nouveau d'instruction, cette « planche de salut » contre l'isolement :

L'association est née de la faiblesse et du malheur de l'homme [...] L'individu est de sa nature impuissant⁴¹.

Au « découragement mutuel », l'association allait substituer « l'encouragement mutuel » :

Seul, on ne pense pas à faire rien de semblable, réunis, excités et stimulés par les travaux les uns des autres, on se livre à des études, à des recherches, on produit, on échange; c'est un trafic continu d'idées et d'intelligence qui retourne au profit de tous. Voilà, lecteurs, encore un des grands bienfaits des associations⁴².

Le vocabulaire économique-libéral de ce texte (produit, échange, trafic, profit) n'est pas sans faire penser à l'expérience, déjà faite, dans le monde financier et commercial, de cette idée d'association, de société, de compagnie⁴³. L'adaptation sémantique, au plan de l'instruction, du fonctionnement capitaliste du commerce, indique jusqu'à quel point les deux avoires se ressemblaient :

... comme l'argent dans le commerce, les connaissances réunies forment un fond dont les dividendes rapportent aux actionnaires des richesses qui ne coûtent presque aucun travail⁴⁴.

Les similarités entre les idées économiques et la promotion de l'idée d'association se multiplient: idée de réciprocité, de libre-échange, de laisser-faire⁴⁵. La différence, essentielle, porte toutefois sur la définition même de l'association culturelle *volontaire*, à savoir son but non-lucratif. D'où cette insistance à faire oublier les avatars de la *concurrence* dans l'associationisme commercial et à substituer à cette idée de concurrence celles d'*entraide*, de *concours*⁴⁶, de *mutualité*, d'*union*, d'*association* :

Qu'on forme des associations où l'homme du peuple, l'ouvrier et l'artisan viendront chercher le pain de l'intelligence, où le jeune homme trouvera l'amour du travail, où l'homme du monde viendra s'inspirer des principes de la

⁴⁰ *La Minerve*, 30 mars 1843. Tiré des *Mélanges Religieux*.

⁴¹ [Rodolphe LAFLAMME], « Besoins d'association » *L'Aurore*, 28 janvier, 1847. Voir des extraits empruntés à Lamennais, « L'esprit d'association », *L'Avenir*, 2 août, 1849; « Union, espérance, charité », *L'Avenir*, 1 décembre, 1849.

⁴² [« Association »], *L'Avenir*, 11 septembre, 1847.

⁴³ Jean BEAUREGARD, « L'histoire du droit des compagnies » dans SMITH et RE-NAUD, *Manuel du notaire. Droit québécois des corporations commerciales*, vol. 1, Montréal, Traité-formulaire, 1973, p. 3-29.

⁴⁴ « Sociétés d'études », *L'Aurore*, 17 mars, 1843. Tiré de *L'Artisan*.

⁴⁵ J.O. BUREAU, « Société pour la diffusion... », *L'Avenir*, 30 octobre, 1850.

⁴⁶ « De l'association », *La Minerve*, 5 juin, 1843. Extrait de *l'Économiste*.

saine morale, où tous sans distinction de race, de rang, d'âge ou de fortune, viendront cueillir l'instruction⁴⁷.

Telle apparaissait donc l'association comme solution à la concurrence et à l'exploitation, comme « solution » aux distinctions de classe, de fortune, de race, de religion, comme solution à l'isolement politique. « L'esprit de corps », « la fraternité », le sens du travail et de la concorde, devaient cimenter ces initiatives d'instruction populaire axées sur les « cours publics », les « bibliothèques mutuelles » et les journaux. Ceux-ci, comme *L'Avenir* « publié par une société en commandite de propriétaires », pouvaient seuls « venir déposer au même moment dans mille esprits la même pensée », pouvaient seuls parler « tous les jours et brièvement de l'affaire commune », de « l'idée qui s'était présentée simultanément mais séparément, à chacun ». Ce rapprochement par le journal indique qu'il « existe donc un rapport nécessaire entre les associations et les journaux ; les journaux font les associations, et les associations font les journaux⁴⁸. » Promotion par les journaux de l'idée d'association ; alimentation des journaux par les associations.

Promoteurs parmi d'autres de l'idée d'association, James Huston, L.-O. Letourneau, Joseph Doutre, Rodolphe Laflamme, Jean-Baptiste-Eric Dorion appartiennent de par leur occupation d'avocats ou de journalistes à la bourgeoisie de professions libérales. Ce débordement d'avocats dans le journalisme et dans les associations à un moment d'encombrement des professions libérales d'une part et de montée du journalisme libéral d'autre part, rend bien compte de cette relation fondamentale que les contemporains firent entre le journalisme et les associations.

Plusieurs indices convergents de ce discours des années 1840 sur les associations permettent d'identifier ces promoteurs à la bourgeoisie libérale. Celle-ci ne cherchait-elle pas à s'approprier des identifications nationales autres que celle représentée par « l'église »⁴⁹. N'avait-elle pas intérêt à enrôler une jeunesse auparavant « sans corps », « sans forme⁵⁰ », à investir ces « rapports de société qui ont tant d'influence sur la société⁵¹ » ? Dans un contexte de pressions ethniques et de processus de prolétarianisation conséquent au réaménagement social de la structure des occupations, la bourgeoisie libérale se devait de chercher « le concours », l'association de la petite bourgeoisie marchande canadienne-française d'une part et des masses populaires d'autre part. Ce faisant, les associations volontaires qu'elle promouvait étaient certes non-lucratives économiquement ; mais elles allaient s'avérer lucratives pour la bourgeoisie libérale dans une perspective d'alignement de pouvoir social et national.

Au moment de l'établissement du gouvernement responsable, et donc d'une ouverture vers le pouvoir politique, la bourgeoisie libérale

⁴⁷ « De l'association », *Le Pays*, 1 mars, 1852.

⁴⁸ « Esprit d'association, journalisme, etc... », *L'Aurore*, 5 mai, 14 juillet, 1 août, 1843 ; *La Minerve*, 12 juin, 1843.

⁴⁹ Voir le texte référant à la note 19.

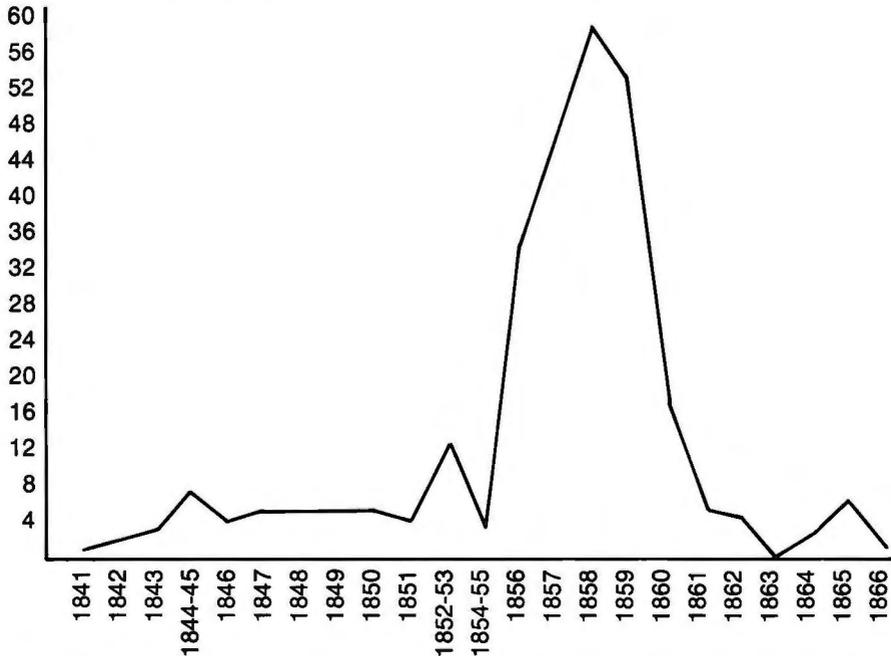
⁵⁰ Texte référant à la note 13.

⁵¹ Note 17.

voyait avec une nouvelle urgence l'importance de « l'éducation civique » et de la formation politique du peuple; d'ailleurs en valorisant à nouveau l'importance de l'éducation publique, la bourgeoisie libérale poursuivait sa tradition de velleité de contrôle, contre l'Église, sur l'éducation. Qu'elle ait donc promu la « tribune » oratoire ou journalistique, c'est-à-dire l'association qui regroupe ces moyens, comme « écoles préparatoires » d'éducation politique, ne surprend pas. Ces milieux « d'échange » libéraux allaient d'ailleurs être bientôt perçus comme tels par une Église qui s'appropriera aussi ce moyen.

À son sommet dans la décennie 1850-1860 (voir graphique), ce mouvement associacionniste allait établir de nouveaux lieux de rendez-vous, de nouveaux marchés... aux idées.

COURBE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS
PAR DES ASSOCIATIONS DU BAS-CANADA (1841-1866)



Source: *Journaux de l'Assemblée législative*
1841-1866 et Index général (2 vols)